

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 757.456

Dispositif doseur, en particulier pour le remplissage des stylographes.

Société anonyme : JIF résidant en France (Seine).

Demandé le 24 juin 1933, à 11^h 33^m, à Paris.

Délivré le 9 octobre 1933. — Publié le 27 décembre 1933.

La présente invention a pour objet un dispositif permettant d'obtenir, à l'orifice des flacons d'encre, une quantité de liquide suffisante pour permettre de remplir facilement un stylographe sans avoir à le plonger au fond de l'encrier, ce qui évite de salir la monture du stylographe et de se tacher les doigts. De plus, ce dispositif donne la faculté d'utiliser la totalité de l'encre contenue dans le flacon, ce qui, habituellement, n'est pas possible, la plume ne pouvant être immergée assez profondément lorsqu'il ne reste plus que quelques gouttes au fond de ce flacon. Enfin, il permet l'emploi de grosses bouteilles pour le remplissage direct de porte-plumes de tous systèmes.

A cet effet, le dispositif visé par l'invention consiste essentiellement en un récipient de forme cylindro-conique ou analogue, de diamètre inférieur au diamètre intérieur du col du flacon, et muni d'un rebord en saillie permettant de l'assujettir dans ce dernier, ce récipient comportant à la partie supérieure de sa paroi latérale des ouvertures pour l'entrée de l'encre, et à son extrémité inférieure conique un obturateur à bille ou similaire. Dans ces conditions, lorsque le flacon muni de ce dispositif est bouché, il suffit de le retourner quelques secondes : l'encre pénètre à l'intérieur du récipient doseur par les ouvertures latérales, tandis que la bille éloignée de son siège

laisse échapper l'air par l'orifice de l'extrémité conique. On remet ensuite le flacon dans sa position normale : la bille retombant sur son siège obture l'orifice inférieur et retient une certaine quantité d'encre dans le récipient doseur, de sorte qu'après avoir débouché le flacon on peut utiliser cette encre dans le but proposé.

Pour permettre de fixer convenablement le dispositif dans des cols de flacons de diamètres quelque peu différents, le récipient doseur peut avantageusement être pourvu d'un entourage élastique susceptible de s'adapter dans chaque col en faisant pression sur la paroi interne de ce dernier.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple seulement :

Figure 1, une vue en coupe de la partie supérieure d'un flacon muni d'un dispositif établi suivant l'invention ;

Figure 2, une vue en plan correspondante, le bouchon du flacon étant enlevé ;

Figures 3 et 4, des vues en élévation de variantes du dispositif comportant un système de fixation élastique.

Dans l'exemple des figures 1 et 2, 1 désigne le récipient cylindro-conique se plaçant dans le col du flacon 2, et qui est établi de préférence en une matière plastique, celluloïd ou autre, inattaquable aux acides contenus habituellement dans les encres à écrire. Ce récipient est muni d'un rebord en

saillie 3 qui permet de le retenir dans le col du flacon et ménage un espace annulaire convenable entre la paroi interne de ce col et le récipient. Immédiatement sous le rebord 3, ce dernier est percé de petits trous 4 faisant communiquer sa capacité intérieure avec l'espace annulaire ainsi formé.

A l'extrémité inférieure conique est prévu un orifice 5, obturé par une bille 6 en métal inoxydable, suffisamment lourde pour ne pas adhérer à la paroi du récipient. Une plaque perforée 7 fixée sur cette paroi recouvre la bille et l'empêche de s'échapper au dehors.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, lorsque le flacon 2 est bouché (au moyen d'un couvercle métallique 8, par exemple), son retournement provoque l'éloignement de la bille 6 de l'orifice 5, et l'encre vient emplir le récipient 1 par les ouvertures latérales 4, l'air s'échappant par l'orifice 5.

Dans la forme d'exécution représentée fig. 3, le récipient doseur 1 est entouré d'une fourrure 9 suffisamment élastique, dans laquelle sont découpées des pattes 10. Ces pattes sont galbées de manière à former autour du récipient 1 un renflement leur permettant de s'adapter avec une certaine pression dans le col du flacon, ce qui assure une meilleure fixation du dispositif.

Dans la variante représentée figure 4, le récipient doseur 1' est lui-même construit en métal; son bord supérieur en saillie 2'

est constitué par une série de languettes convenablement recourbées en dehors et présentant l'élasticité voulue.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée dans sa réalisation aux exemples représentés et décrits, mais pourra donner lieu à d'autres variantes constructives.

RÉSUMÉ :

1° Dispositif permettant d'obtenir, à l'orifice des flacons d'encre, une quantité de liquide suffisante pour permettre de remplir facilement un stylographe sans avoir à le plonger au fond de l'encrier, consistant essentiellement en un récipient de forme cylindro-conique ou analogue, de diamètre inférieur au diamètre intérieur du col du flacon, et muni d'un rebord en saillie permettant de l'assujettir dans ce dernier, ce récipient comportant à la partie supérieure de sa paroi latérale des ouvertures pour l'entrée de l'encre, et à son extrémité inférieure conique un obturateur à bille ou similaire;

2° Variante de ce dispositif, caractérisée en ce que le récipient doseur est muni d'un entourage élastique s'adaptant dans le col du flacon en faisant pression sur la paroi interne dudit col.

Société anonyme : JIF.

Par procuration :

H. BOETTCHE fils.

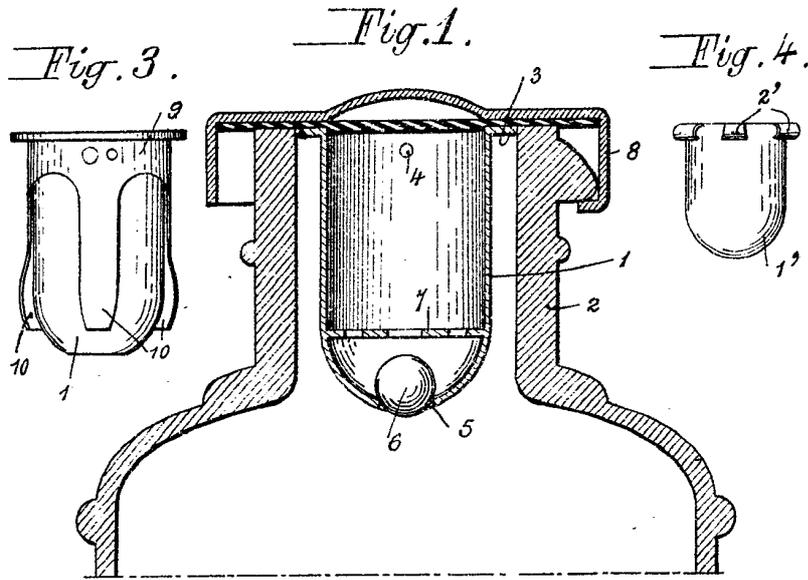


Fig. 2.

